

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Contort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURN... A PARIS: A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Il se confirme que le ministre de la guerre démissionnera après la revue finale des manœuvres pour ne pas s'associer à l'initiative qui serait la révision du projet d'un traité dont la stipulation est évidente et dont le jugement a été émis par toutes les garanties légales. Il ne restera bientôt plus aux Juifs que Brisson et la même monnaie: Triaux, Jourès, Sébastien Faure.

Les journaux du syndicat lancent à l'étranger les fausses nouvelles qui n'ont plus cours en France: départ d'Esterhazy, suicide d'Esterhazy, menaces de l'ambassadeur d'Allemagne, patriotisme de Clemenceau, etc.

La 9^e Chambre a renvoyé à lundi à statuer sur la requête de M. Piquart demandant sa mise en liberté provisoire.

Le Pouvoir temporel

On est stupéfait de constater combien peu de catholiques ont une idée nette de la nécessité du pouvoir temporel du Pape. Bien peu de personnes se donnent la peine de réfléchir et on comprend, si on ne l'exécuse pas, l'ignorance de la plupart. Il est plus difficile d'excuser l'ignorance des hommes qui ont quelque culture et surtout l'ignorance de ceux d'entre nous qui ont fait de études juridiques.

Les nouveaux programmes ont introduit la question dans les matières obligatoires de la licence et du doctorat politique et économique. On doit en traiter dans tous les cours de droit international public.

Il est triste de voir comment on le fait dans beaucoup d'endroits!

Cependant, même pour ceux qui n'ont aucune notion de l'origine divine et de la mission de l'Eglise, il serait facile de comprendre, à l'aide des seuls principes du droit international public et surtout à l'aide des analogies qu'il présente en bien des cas, il serait facile de comprendre que l'Eglise est une société souveraine, que son chef est souverain et que pour garantir la souveraineté de son chef, comme pour sauvegarder les droits de chacun des peuples, il faut que l'Eglise possède en toute souveraineté un territoire sur lequel elle ait tous les pouvoirs et sur lequel personne autre n'en puisse avoir aucun.

Que l'Eglise catholique soit une collectivité souveraine, que son chef soit un souverain, c'est là un fait d'expérience, dont les adversaires peuvent désirer la disparition, mais dont ils doivent reconnaître forcément l'existence.

Et fait, le Pape traite tout au moins d'égal à égal avec les divers souverainetés temporelles, peuples ou princes. Comme les peuples, comme les princes, il agit en vertu d'une souveraineté que personne ne lui a attribuée ni octroyée. Quand il commence ses études par la recherche et l'énumération des personnes souveraines internationales, le professeur de droit international doit forcément constater l'existence d'une souveraineté spirituelle à côté des souverainetés temporelles et, s'il veut réellement faire œuvre scientifique, c'est-à-dire prendre les faits pour point de départ, il devra définir la souveraineté de telle sorte que sa définition comprenne la souveraineté de l'Eglise catholique en même temps que la souveraineté temporelle des Etats.

Beaucoup d'auteurs et de professeurs agissent autrement: ils définissent la souveraineté temporelle et donnent cette définition comme la définition même de la souveraineté. Elle ne s'applique plus à l'Eglise, et, au lieu d'en conclure que la définition est fautive comme ne contenant pas tout le défini, ils en concluent que l'Eglise ne saurait être souveraine, puisqu'elle ne présente pas les seuls caractères qu'il leur a plu d'attribuer à la souveraineté.

Cette méthode est antiscientifique: mais ceux qui connaissent l'enseignement courant m'accorderont qu'elle paraît satisfaire bien des gens.

Le premier fait à constater, quand

on veut être un juriconsulte consciencieux et non un constructeur de système anticlérical, c'est donc que l'Eglise est, en droit international public, une personne morale souveraine. Cela obligera à distinguer deux ordres de souveraineté; mais les juriconsultes n'ont jamais passé pour répugner aux distinctions.

Le second fait, qui s'impose, c'est que l'Eglise exerce sa souveraineté spirituelle sur des hommes qui sont tous soumis en même temps à une souveraineté temporelle.

Pour procéder par analogie et sans sortir du domaine du droit international public, l'étudiant peut se représenter l'Eglise comme une grande confédération spirituelle de peuples qui sont chacun soumis à une souveraineté nationale temporelle.

Sans doute la comparaison de la souveraineté internationale de l'Eglise avec la souveraineté d'un pouvoir temporel fédéral fait apparaître des différences de nature, d'origine, d'indépendance, qui rendent la comparaison dangereuse et fautive à beaucoup de points de vue.

Mais je ne me permets de comparer qu'à un seul point de vue: au point de vue qui nous occupe; au point de vue de la nécessité pour tout pouvoir fédéral d'être établi sur un territoire qui échappe absolument à la souveraineté de tout état confédéré.

C'est une vérité banale en droit international public: pour que les droits, l'indépendance et l'égalité de tous les confédérés soient véritablement garantis, il faut qu'aucun d'eux ne puisse exercer une pression sur le pouvoir fédéral. Il faut qu'à aucun point de vue ceux qui représentent ce pouvoir fédéral n'aient à obéir à la souveraineté locale d'un des confédérés.

Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord l'ont compris et ils ont eu soin de placer le gouvernement central sur un territoire qui échappe absolument à l'action de tout gouvernement fédéré.

Les Etats-Unis du Brésil ont décidé de prendre une précaution semblable pour échapper aux dangers de dislocation qui menaçaient de résulter pour eux de la prépondérance de l'Etat sur le territoire duquel le pouvoir central résidait.

Que reste-t-il d'égalité et d'indépendance pour des confédérations comme celle de l'Allemagne actuelle où le pouvoir fédéral est soumis à l'influence presque absolue de l'Etat auquel appartient le souverain?

Si dans une confédération purement temporelle, il est nécessaire de garantir avec tant de soin l'indépendance du pouvoir souverain central, combien faudra-t-il plus soigneusement garantir l'indépendance du chef suprême de l'Eglise, que son rôle de souverain spirituel unique appelle à faire acte de souveraineté sur le territoire de chacun des Etats du monde entier?

Pour que chaque Etat voie sans ombre cette souveraineté spirituelle s'exercer chez lui, il faut qu'il ne la puisse jamais soupçonner d'être sous la pression d'une souveraineté temporelle rivale; il faut qu'il la sache vraiment indépendante, vraiment libre et par conséquent vraiment impartiale.

Comment le Pape sera-t-il vraiment libre dans sa souveraineté, s'il ne dispose d'un territoire sur lequel aucune souveraineté temporelle ne puisse exercer son pouvoir? Si son élévation à la papauté ne lui donne pas la souveraineté même temporelle, s'il continue à être le sujet d'un Etat, cet Etat pourra donc lui imposer ses lois et ses ordres. Les autres nations du monde devront donc obéir à un souverain spirituel qu'un pouvoir temporel pourra à son gré gouverner.

Ce n'est pas admissible: il faut au Pape un pouvoir temporel que toutes les nations reconnaissent et garantissent.

Il lui faut un pouvoir temporel s'étendant sur un territoire assez grand pour que tous ceux qui l'aident dans son gouvernement spirituel puissent vivre en dehors des atteintes des souverainetés temporelles, pour qu'il puisse librement communiquer avec les mers qui unissent les peuples, pour que sur son territoire il puisse fonder toutes les administrations, toutes les œuvres, toutes les entreprises nécessaires et utiles pour son gouverne-

ment, en particulier pour qu'il puisse y édifier des livres et des journaux sur le contenu desquels il ne puisse s'exercer d'autre censure que la sienne.

Il faut enfin soumettre au pouvoir temporel du Pape une étendue de territoire suffisante pour que les sujets ou les contingents internationaux y trouvent la base suffisante pour la défense militaire du Saint-Siège contre toute agression de la part de l'une quelconque des nations.

Il me semble que, même pour les juriconsultes qui ignorent ou qui nient l'origine et les droits divins de l'Eglise, le simple bon sens et l'étude consciencieuse des faits, doivent démontrer la nécessité absolue du pouvoir temporel.

Jean COULAZOU.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Samedi 9 septembre. — 253^e jour. Lever du soleil, 5 h. 30; coucher, 6 h. 23. Lune, D Q. Saint Nicolas de Tolentino. Sainte Palétrie. 1898. — Un orage d'une violence extraordinaire éclate sur Paris et ses environs. On compte plusieurs morts et une centaine de blessés.

LE TEMPS

Une dépression qui existe au nord de l'Ecosse occasionne une baisse barométrique assez rapide sur la mer du Nord et le nord de la France et les fortes pressions se retirent lentement vers le sud du continent. Sur nos régions la température moyenne diurne est aujourd'hui supérieure d'environ 7° à la température normale et les maximum observés dans nos trois stations sont de 34° au parc et à Saint Genis, 31° au mont Verdun. Le temps va rester chaud et assez beau.

LA POLITIQUE.

Nous avons fait le relevé des diverses interpellations déjà annoncées.

- 1. Interpellation de M. Fournière sur la présence du général Jamont à la distribution des prix de l'école d'Arcueil et sur son approbation donnée au discours du P. Didon. 2. Interpellation de M. Millevoix sur les mesures que le gouvernement compte prendre ou demander aux Chambres contre les meneurs de la campagne pour Dreyfus. 3. Interpellation de M. de Baudry-d'Asson sur la fuite de M. Zola. 4. Interpellation de M. Lazes sur l'incident Stapfer. 5. Interpellation de M. G. Berry sur la façon dont M. Bertulus comprend ses devoirs de juge d'instruction. 6. Interpellation de M. Zévès sur le cas de M. Stapfer. 7. Interpellation de M. Charruyer sur l'attitude du préfet de la Charente inférieure dans la discussion des vœux relatifs à l'affaire Dreyfus soumis au Conseil général de ce département. 8. Interpellation de M. Mirman sur le faux du colonel Henry. 9. Interpellation de M. Breton sur le même sujet. 10. Interpellation de M. Girou sur le même sujet. 11. Interpellation de M. Berry sur la démission de M. Cavaignac. 12. Interpellation de M. Pascal sur le même sujet. 13. Interpellation de M. Dauzon. 14. Interpellation de M. Castelin.

AMÉRICANISME

L'éminent archevêque d'Aix, Mgr Gauthier-Soulard, élu des lacunes qu'il constatait, au point de vue pratique, dans les écoles primaires libres de son archidiocèse, a préconisé, pour les jeunes filles, la création de « cours de cuisine » et fait louer pour les jeunes gens des « champs d'expérience » où ils apprendront, sous la direction d'un frère compétent, les éléments de l'agriculture et se lient au jardinage. Sa Grandeur, pour encourager ces études, a fondé dans diverses écoles « des prix de jardinage » et des « prix de cuisine ».

UN ANNIVERSAIRE

Il y a vingt-cinq ans aujourd'hui que le dernier corps d'occupation allemand pliait bagage à Verdun. Conduit par le maréchal de Montenuel, il gagnait, par Etain, Jeandelize, Conflans et Jarny, le petit village de Doncourt, où il passait la frontière. Au moment où la colonne s'engageait sur la route allemande, au-delà des poteaux, un officier russe l'ayant croisée, son cheval se cabra et vint s'arrêter sur notre territoire. Un officier français avait déposé un drapeau tricolore. L'officier russe, qui, quelques instants auparavant, occupé à maintenir son cheval, n'avait pu saluer le drapeau allemand, s'inclina devant nos couleurs.

C'est du moins ce qu'ont raconté les journaux de cette époque.

LE PONT ALEXANDRE-III

Les ingénieurs n'avaient point tort, mercredi, de considérer comme un jeu d'enfant le lancement du pont provisoire qui doit servir à la construction du pont Alexandre-III. On n'a pas idée du succès avec lequel s'est accomplie l'opération. La passerelle de fer dépassait déjà de trente mètres le quai de la rive droite. Il s'agissait de lui faire faire, sur la Seine, un deuxième et nouveau pas de trente mètres.

Elle l'a fait avec une régularité merveilleuse, on pourrait dire avec une maîtrise toute militaire.

L'ouvrier du pont, mis en mouvement à cinq heures du matin, devait s'appuyer à dix heures sur le pilier provisoire établi en plein fleuve, à quelques mètres de la rive gauche. Il s'y posait tranquillement, sans cahot, sans secousse, à neuf heures moins dix.

Durant les manœuvres, auxquelles ont pris part de nombreux ouvriers, la navigation n'a pas été interrompue une minute. Le travail se faisait si régulièrement, inspirait une telle confiance, que les habitués des bâteaux parisiens ont passé sans la moindre peur sous l'immense passerelle en marche.

Nous avions annoncé la visite du haut personnel de l'exposition de 1900, MM. Alfred Picard et Legrand ont vivement félicité les ingénieurs chargés de la construction du pont, MM. Réal et Alby, de la réussite complète de ce deuxième lancement. Il n'y a plus qu'à raccorder, par la troisième opération dont nous avons parlé hier, la passerelle avec les chantiers de l'esplanade des Invalides. Cela se fera avant deux mois.

Pendant ce temps, M. Alfred Boutriquien, chargé de la construction des deux piliers du pont et de la réfection des quais, poursuit les travaux de maçonnerie. Ils ne sont pas minces: il y en aura pour trois millions! La partie principale est déjà terminée.

De même sont faites à l'usine, puis bouclées sur place les diverses parties des fermes de fer.

Le pont Alexandre-III sera absolument terminé avant la fin de l'année prochaine.

LE TUNNEL DE GIBRALTAR

Nous avons déjà parlé du projet de l'ingénieur Bertier, qui ne méritait pas moins que de réclamer l'Europe à l'Afrique par un tunnel creusé sous le détroit de Gibraltar. D'après les données les plus exactes, la longueur de ce tunnel serait de 32 kilomètres, et, dans sa plus grande partie, il paraît devoir être creusé dans le roc. Tout récemment, la junte consultative des routes, canaux et ports, en Espagne, saisie par le gouvernement du dossier préliminaire de cette gigantesque entreprise, a émis un avis favorable.

Bien que le gouvernement marocain n'ait pas encore donné de réponse officielle à ce sujet, on ne prévoit pas qu'il soulevé des objections. Mais d'autre part, il semble, à première vue, que l'Angleterre pourrait s'opposer à ce projet, comme elle a fait pour d'autres travaux de même genre que l'on méditait dans la Manche. Gibraltar est une forteresse anglaise à laquelle la Grande-Bretagne attache un prix incommensurable; il ne faut pas l'oublier.

C'est que nous sommes allés demander à M. Bertier, qui nous a déclaré que, bien au contraire, il comptait sur l'appui de l'Angleterre, et les raisons qu'il nous a données sont assez intéressantes pour être reproduites: « Il n'est pas, nous a-t-il dit, un Anglais qui ne rêve d'aller, le plus vite possible et presque sans mettre le pied sur un bateau, à Londres jusqu'à Bombay, par un train partant, soit de Londres, si le tunnel sous la Manche était construit, soit de Calais ou de Boulogne et traversant la France, l'Espagne, débouchant à un Maroc par le tunnel du détroit de Gibraltar, pourrait aller jusqu'à Bombay sans grandes difficultés, par l'Algérie, la Tripolitaine, l'Égypte, l'Arabie et les côtes du golfe Persique et de la mer des Indes.

« Sans doute, ajoute M. Bertier, il faudrait traverser le canal de Suez, mais il y suffit d'un « tube », et qu'est-ce que cela? Songez que la durée totale de ce trajet ne dépasserait pas huit jours et que l'on n'aurait à rester ni le mal de mer, ni les tempêtes, si redoutables dans la mer des Indes, ni l'atroce chaleur qui règne durant six mois de l'année, dans la mer Rouge. Décidément, ces ingénieurs ne doutent plus de rien!

VOIRIE TURQUE

S. M. Abdül-Hamid prépare à son ami et protecteur Guillaume II une réception triomphale à Constantinople. En son honneur, il fait remettre en état les rues de sa capitale par où doit passer le cortège impérial. Comme certaines de ces rues sont encombrées de vieilles mesures (de perspective) les fonctionnaires turcs ont trouvé pour s'en débarrasser un procédé expéditif: il y mettent le feu.

(Revue des Deux-Mondes du 1^{er} septembre 1898: La politique allemande et le protectorat des missions catholiques.)

LE CZAR LAURÉAT SANS LE VOULOIR

On mande de Berlin que la Ligue pour la paix, bénéficiaire d'un legs de 10 millions de l'inventeur Nobel destiné à « celui qui aura fait le plus ou le mieux pour la cause de la paix » a décidé de décerner le Prix Nobel à l'empereur Nicolas II pour sa magnanime initiative.

De sorte que pour récompenser le czar de vouloir la paix, on lui donne quoi?... le nerf de la guerre!

LA QUESTION DE LA GLACE

Une des mille raisons pour lesquelles il faut souhaiter un petit abaissement de température et quelques nuages, n'en fait-il plus au monde,

c'est la crainte où sont tous les débitants de boisson de manquer de glace!

Cette fraîche matière, si précieuse en ce moment, se fait de plus en plus rare et si le thermomètre persiste en haut de son échelle on en manquera certainement.

Et alors comment conservera-t-on certaines denrées alimentaires?

La chose est grave pour nombre de commerçants qui, rien qu'à y penser, en ont froid dans le dos.

Moralement, s'entend!

MES CISEAUX

Chez le marchand de comestibles. — Tiens, ce homard n'est pas plus gros que les autres et il coûte deux francs de plus. Le marchand avec un doux sourire: — C'est que celui-là est frais, madame.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

Informations

CARDINALAT

Paris. — Dans les milieux bien informés on assure que Mgr Clari, nonce du Pape à Paris, sera prochainement créé cardinal et remplacé par Mgr Lorenzelli, actuellement en Bavière.

LES MINISTRES

Paris. — Ce soir à lieu au ministère des finances le dîner hebdomadaire des ministres. C'est au cours de ce repas que les ministres décideront s'ils doivent se réunir demain en conseil de cabinet.

L'ÉCLAIRAGE DES TRAINS

Paris. — M. Thily, ministre des travaux publics, vient d'adresser aux administrations des compagnies de chemins de fer une lettre relative à l'éclairage des trains dans les tunnels et aux améliorations à introduire dans l'éclairage des trains pendant la traversée des souterrains. « C'est moins, dit le ministre, de la longueur du tunnel qu'il faut s'occuper que du temps pendant lequel les voyageurs y sont engagés.

« Aux abords des gares, notamment, il existe des souterrains d'une longueur de quelques centaines de mètres seulement, mais que les trains franchissent lentement, à cause du ralentissement nécessaire par l'arrivée ou du peu de vitesse du départ. Il y a donc lieu d'examiner s'il n'est pas possible de fixer sur les bases du temps qu'exige la traversée du tunnel les prescriptions relatives à l'éclairage. Il semble à première vue qu'il conviendrait de ne pas dépasser 30 secondes pour la durée de l'intervalle pendant lequel les voyageurs sont laissés dans l'obscurité. »

M. LAFERRIÈRE A ALGER

Alger. — M. Laferrière, gouverneur général, a donné ce matin sa première audience au Palais d'hiver. Descendu au palais Mustapha, en costume, le gouverneur seulement accompagné du chef de son secrétariat particulier s'est rendu à pied, à l'issue de la réception, à l'hôtel de la préfecture, où M. Géral, préfet d'Alger, lui a offert à déjeuner. Sur tout le parcours, M. Laferrière a été salué avec déférence et a reçu les marques de la plus réelle sympathie de la part de la population.

L'AFFAIRE DREYFUS

LE GÉNÉRAL ZURLINDEN ÉTUDE LE DOSSIER

Le ministre de la guerre aurait dit à M. Brisson qu'il avait encore besoin de deux ou trois jours pour terminer son étude du dossier.

DEMISSION PROCHAINE

L'Intransigeant dit: Le général Zurlinden a promis d'accompagner le président de la République aux manœuvres. Mais le lendemain même de la dislocation des troupes, on affirme que sa démission sera officielle.

C'est donc vraisemblablement à son retour, c'est-à-dire vers le 17, que le général Zurlinden fera connaître sa décision, résultant de l'étude des dossiers Dreyfus. L'examen de ce dossier continue et, jusqu'à présent, au ministère de la guerre, personne autre que le ministre et le général Rogot n'a pris connaissance du dossier.

Paris. — L'Agence Nationale publie la note suivante: Les bruits les plus extraordinaires ont couru relativement au général Zurlinden, ministre de la guerre. Suivant les uns, sa démission serait imminente, suivant les autres elle serait chose faite.

Nous pouvons déclarer de source absolument officielle que ces nouvelles sont tout au moins prématurées. Si le général Zurlinden, après avoir étudié à fond le dossier Dreyfus, se décide à démissionner, il ne le fera qu'après la revue des grandes manœuvres, à laquelle il doit assister avec M. Félix Faure.

C'est, purement et simplement, la confirmation de ce que nous avions dit.

LA REQUÊTE DE PICOART

Paris. — La 9^e chambre correctionnelle devait statuer aujourd'hui sur la

requête de M. Piquart, tendant à sa mise en liberté provisoire.

Mais la délibération a été renvoyée à lundi prochain à l'ouverture de la séance qui sera présidée non par M. Richard, mais par M. Chardon.

TEXTE DE LA REQUÊTE

Voici le texte de la requête que M. Labori a déposée au nom de son client entre les mains du procureur de la République: A messieurs les présidents et juges composant la 9^e chambre correctionnelle de la Seine.

Monsieur Georges Piquart, etc... ayant M. Labori pour avocat à l'honneur d'exposer que depuis le 5 juillet il est détenu préventivement sous l'inculpation d'une prétendue infraction à la loi du 18 avril 1886; qu'en raison des circonstances il y a lieu de le faire bénéficier de la mise en liberté provisoire qui lui permettra de préparer utilement sa défense, pour quoi il vous prie de faire droit à sa requête et s'engage à se présenter devant vous à la date indiquée par l'assignation à lui délivrée.

Signé: Georges Piquart.

LA CONVOCAION DES CHAMBRES

Paris. — M. Charles Bernard, député de Bordeaux, adresse la lettre suivante à M. Ernest Roche, député de Paris: Mon cher ami,

Les intérêts de la nation sont menacés et ses droits méconnus. Dans les conjonctures que nous traversons, la France devrait être consultée et entendue dans la personne de ses représentants. M. le président de la République qui, par l'article 2 de la Constitution a le droit de convoquer la Chambre, ne veut pas user de ses prérogatives. On annonce que le 12 septembre, le ministère, au mépris de tous ses engagements, va précipiter le pays dans le coupe-gorge de la révision. Il faut l'arrêter sans retard. Que tous les députés patriotes se réunissent spontanément à Paris. Réunion générale le 10 septembre dans les bureaux de l'un quelconque des journaux patriotes. De là, les députés se rendront à l'Élysée ou au ministère de l'Intérieur, pour obliger le gouvernement à faire son devoir et à ne pas sacrifier la France à Dreyfus, sans avoir réuni et consulté le Parlement.

Si la proposition vous agré, faites-la connaître pour que mon appel soit connu de tous.

Signé: Charles Bernard, député de Bordeaux.

Paris. — M. Gervaise, député de Meurthe-et-Moselle, adresse à M. Millevoix la lettre suivante: Mon cher collègue,

Je tiens à vous faire savoir qu'approuvant pleinement votre façon de voir, j'adresse aujourd'hui à M. le président de la Chambre des députés la lettre suivante. Monsieur le président:

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je m'associe entièrement à ceux de mes collègues qui n'admettent pas que le gouvernement puisse s'octroyer, dans des circonstances aussi graves, le droit d'agir sans consulter la représentation nationale et de réclamer la convocation immédiate des Chambres.

Signé: Gervaise, député de Meurthe-et-Moselle.

Paris. — On annonce que dans le prochain conseil M. Brisson, à raison des lettres de députés qui lui ont demandé de convoquer les Chambres, saisira ses collègues de cette question.

ESTERHAZY N'EST PAS A LONDRES

Esterhazy a passé la journée d'hier à Versailles, mais il est rentré hier soir à son domicile, rue de Douai, d'où l'ex-commandant et Mme Pays sont sortis vers 8 heures du soir, bras dessus, bras dessous, pour aller dîner en ville. Dernier écho: On dit qu'Esterhazy et Mme Pays vont quitter incessamment Paris pour aller dans une villégiature discrète.

LES CANARDS A SENSATION

Rome. — On publie avec insistance l'article du Courrier de Naples d'après lequel M. Hanotaux aurait reçu la visite du comte Toriellini, ambassadeur d'Italie, venant lui dénoncer le faux Henry.

Rome. — La Tribuna publie l'information suivante: « Le journal la Tribuna est informé de Paris que M. le comte de Munster, dans une visite à M. Delcassé, aurait déclaré que si le gouvernement français croyait devoir montrer des lettres de l'empereur Guillaume, dans un nouveau procès, il avait ordre de demander sur le champ ses passeports et de quitter Paris parce que ces lettres sont falsifiées. »

LES TROUBLES EN CRÈTE

La Canée. — Les membres du comité exécutif ont décidé de rester à leur poste non plus en leur qualité de gouvernement provisoire, mais comme intermédiaire entre les armées et la population. Les renforts français et italiens ont pu rejoindre d'après les dernières informations le camp anglais sur les remparts de Candie. 300 chré-

tiens ont été recueillis à bord des navires de guerre.

Demande des amiraux

La Canée. — Les amiraux répondant à la protestation adressée par le comité exécutif crétois contre les massacres de Candie ont déclaré qu'ils avaient prié leurs gouvernements respectifs de résoudre définitivement la question par le retrait du territoire crétois des troupes turques et la nomination d'un gouverneur.

En Turquie

Constantinople (source anglaise). — Les récents événements de Candie ont produit une profonde impression dans les cercles politiques. Bien qu'une nouvelle de source turque prétende qu'un détachement turc est venu au secours de la force anglaise, on ignore l'attitude observée dans ces circonstances par les autorités et les troupes turques.

On estime généralement que le soulèvement des mahométans, amené par la question de la perception des dîmes, va obliger les puissances à une action commune pour mettre fin à la situation intolérable qui existe actuellement dans l'île. Les puissances de mandement le retrait des troupes turques, en l'appuyant, si cela est nécessaire, de mesures coercitives.

L'amiral russe a adressé à son gouvernement une demande urgente d'envoi de troupes et de navires, car il craint des désordres à Rétymmo, qui se trouve dans la sphère d'influence russe.

Renforts

Malte. — Deux nouvelles compagnies du régiment Border se sont embarquées à bord du Turc pour Candie.

LE DÉSARMEMENT

[En France]

On nous assure qu'un échange de notes a eu lieu entre le cabinet de Paris et le comte Montevideo, au sujet du projet de désarmement soumis par l'empereur Nicolas II aux puissances.

Si nous sommes bien renseignés, le gouvernement français aurait lieu de se montrer très satisfait des explications qu'il a obtenues.

Seuls pourraient s'en étonner ceux qui ne connaissent pas les sentiments de l'empereur de Russie pour la France.

Guillaume II et le désarmement

Rome. — Dans les cercles politiques, on est quelque peu étonné du récent discours belliqueux de l'empereur Guillaume, tandis que partout on semble s'occuper du désarmement et de la paix.

Les journaux relèvent le fait. Le Messager dit à ce propos : « Si le projet Guzezar est, comme nous l'espérons, accepté par les puissances, Guillaume se verra bien obligé de s'incliner, car il lui serait bien difficile d'imposer seul sa volonté et ses caprices à l'Europe entière. »

Le Don Marxio remarque l'insistance de l'empereur Guillaume à parler sur un ton belliqueux. « Il semble, dit ce journal, que Berlin cherche à éviter tout accord préliminaire avec Saint-Petersbourg, et Guillaume semble avoir publiquement ses amis et alliés de ne pas se laisser prendre à la proposition trompeuse du czar. »

« Nous ne croyons pas que l'Autriche ait besoin de semblables conseils, car elle sait à quoi s'en tenir ; mais c'est plutôt à l'Italie, si elle n'a pas perdu la tête, de profiter de l'avertissement salutaire de Berlin. »

Satisfaction du Czar

Odessa. — Le czar se montre satisfait de la façon dont sa proposition a été accueillie par les gouvernements européens. On s'attend d'un moment à l'autre à l'apport d'une nouvelle note relative au lieu et à la date de la conférence proposée.

La Paix hispano-américaine

Discussion aux Cortés

Madrid. — Le gouvernement ne craint pas aux Cortés la discussion au sujet de la guerre hispano-américaine et il acceptera cette discussion mais il s'opposera énergiquement à toute discussion au sujet du protocole.

Crise ministérielle probable

Madrid. — Le Libéral croit qu'après l'adoption par la Chambre de la loi relative au protocole de paix, c'est-à-dire la semaine prochaine, le ministère Sagasta quittera le pouvoir. Ce journal croit que la chute du gouvernement

amènera la disparition du parti de M. Sagasta et donnera lieu à une réorganisation des partis actuels.

Le mouvement carliste

Madrid. — Le gouvernement espagnol s'attend à un mouvement carliste dans les provinces du nord de l'Espagne et prend des mesures importantes pour le vaincre ou l'empêcher de se produire.

La ville espagnole de Puiterra commandant toutes les grandes vallées de Sègre, situées à proximité de la frontière de France et de celle d'Andorre, et qui a déjà eu à subir de terribles sièges lors des dernières insurrections carlistes, est particulièrement l'objet de l'attention des autorités espagnoles.

En attendant l'arrivée de quelques détachements de troupes, on vient de renforcer la gendarmerie.

Depuis un mois, les gendarmes explorent les environs de Pucherra. Une surveillance rigoureuse est exercée sur les personnes revenant de France, et arrivant dans la petite ville. Les membres du clergé sont plus particulièrement observés. Il y a trois jours, quatre curés ont été arrêtés, et ont été appréhendés par les gendarmes. Ce n'est qu'après avoir montré patte blanche qu'ils ont pu continuer leur route.

Déserteurs espagnols

Perpignan. — Un certain nombre d'Espagnols franchissent la frontière, depuis la récente levée de cent mille hommes, dont vingt mille doivent être envoyés aux Philippines.

Les autorités des Pyrénées-Orientales s'occupent de refouler ces déserteurs dans l'intérieur de la France. On signale une propagande carliste assez active dans la Cerdagne espagnole, propagande qui serait faite par des moines récemment arrivés des Philippines.

Certaines personnalités connues comme appartenant au parti carliste tiennent de fréquentes réunions secrètes.

A Manille

New-York. — La situation des Américains vis-à-vis des insurgés devient de jour en jour plus tendue.

Aguineldo a ordonné à ses troupes de ne pas entrer dans les lignes américaines.

LE SULTAN DU MAROC MALADE

Tanger. — Le sultan du Maroc est dangereusement malade et ne se relèvera pas.

De nombreux chefs pirates rifains viennent d'arriver.

Les Fêtes de Hollande

Amsterdam. — Les réines sont parties à dix heures quarante pour La Haye ; une foule compacte et enthousiaste se trouvait dans les rues. Les réines ont remercié chaudement le bourgmestre et le chef de police d'Amsterdam pour les marques d'ordre excellentes qu'ils ont prises.

La Haye. — Les réines sont arrivées à midi. Les mêmes cérémonies qu'à leur entrée à Amsterdam ont eu lieu ; la ville est également magnifiquement décorée. Les réines ont été vivement acclamées par la foule massée dans les rues. Cet après-midi un service solennel a été célébré à l'église.

MANŒUVRES D'ARMÉE

Châlons-sur-Marne. — Aujourd'hui repos pour les troupes du 3^e corps, au camp de Châlons et dans les cantonnements.

Les 3 brigades de cavalerie sont établies sur la Luippe. La division provisoire de marine est réunie à Valmy. La 3^e division de cavalerie indépendante de Châlons, commence les opérations d'exploration.

Le général Jamont va établir son quartier-général à Ste-Menehould.

Dompierre. — Les manœuvres de corps d'armée contre corps d'armée ont commencé ce matin.

On se rappelle le thème : il s'agit pour le troisième corps, dit le parti sud, de s'emparer de la ligne ferrée de Charolais à Moulins, qu'occupe et que doit défendre le huitième corps dit parti nord.

Les troupes ont quitté leurs cantonnements à quatre heures du matin ; le traicteur était à ce moment assez grand, et comme le terrain des opérations est, on le sait peu étendu, les soldats ont fait sans grande fatigue les premiers mouvements ordonnés.

Le général Cattlard, commandant le 8^e corps, a envoyé sa cavalerie indépendante

dans la direction de Thiel pour garder son aile droite formée par la 15^e division et rassemblée à Saint-Aubin. La 16^e division occupait à droite la voie ferrée de Gilly à Saint-Agnan. Enfin, conformément aux prévisions, l'équipe des pontonniers a jeté un pont sur la Loire, en avant de Diou, pour doubler celui qui existe déjà dans le village.

Les troupes du treizième corps sont parties également vers quatre heures ; elles se sont portées sur la route de Dompierre à Pierrefitte et à Commages, et ont occupé le canal latéral à la Loire.

Tous ces mouvements ont demandé un certain temps, et c'est seulement vers six heures et demi que les premiers coups de fusil ont été échangés. L'action d'ailleurs fut très limitée ; en effet, tout s'est borné à un engagement de cinq minutes, au passage à niveau de la Mothe, entre les deux brigades de cavalerie des huitième et treizième corps, à une rencontre à Diou du 85^e régiment, appartenant au huitième corps, avec le 121^e du treizième corps.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

A neuf heures, la fraîcheur agréable de la matinée s'était dissipée et le soleil commença à devenir chaud. Le général de Négrier a dû suspendre les manœuvres, mais il a fait savoir que celles-ci seraient probablement reprises dans l'après-midi, à trois heures.

Les troupes ont donc conservé intégralement toutes les positions occupées au moment de l'interruption du combat. Les soldats ont pu, de la sorte, faire le café et s'étendre à l'ombre ou se réfugier dans les fermes, en attendant la cessation de la forte chaleur et la reprise des hostilités.

le grand nombre de questions posées par l'acte d'accusation.

Les grèves

Nice. — La grève des ouvriers tonneleurs continue sans incidents.

Les garçons abatteurs employés aux abattoirs se sont mis en grève ce matin. Ils protestent contre les vexations dont ils se prétendent l'objet de la part du directeur des abattoirs et demandent son renvoi. Si le maire veut leur donner satisfaction avant d'avoir fait une enquête les abatteurs continueront à tuer les animaux nécessaires à l'alimentation.

Cherbourg. — Le dimanche 25 septembre aura lieu l'inauguration de la statue de Millet. Il est probable que M. Léon Bourgeois présidera cette cérémonie.

Constantinople. — Le Père Didon est arrivé ici dans la matinée du 5 septembre, venant de la Terre-Sainte avec des jeunes gens qui l'accompagnent, en tout vingt-cinq personnes.

Cherbourg. — Une bande de malfaiteurs terrorise Cherbourg. Un vol de 5,000 francs avec effraction a été commis chez M. Marlon, noiaire, rue Gambetta. Un autre a été commis également avec effraction dans la maison de M. Pastel, armateur, quai Coligny.

Une tentative d'assassinat a eu lieu également sur M. Barlier, à Croix Bonamy. Belfast. — Une explosion de dynamite s'est produite à Belfast, dans l'abîme servant à l'adduction des eaux des montagnes voisines. Cinq ouvriers ont été blessés dont deux mortellement.

London. — Le prince de Galles a quitté son yacht hier et a débarqué à Cowes. Il s'est rendu ensuite à Osborn, où il restera une dizaine de jours.

Rouen. — Le voilier Pierre-Cornellie, de Rouen, parti de San Francisco pour Tahiti Bay avec une cargaison de blé le 22 février dernier n'a pas donné de ses nouvelles depuis cette date et est considéré comme perdu corps et biens.

Paris. — Le ministre de la guerre prépare son départ pour assister avec le président de la République aux manœuvres du Centre. Le ministre a envoyé, il y a deux jours, aux commandants de corps d'armée, une circulaire leur rappelant, en y insistant, les prescriptions de son précédent. Cette circulaire laisse toute latitude aux commandants des corps d'armée ainsi qu'aux commandants de troupes pour abréger ou même supprimer les manœuvres selon les conditions climatiques ou l'état des hommes.

Paris. — Le contre-amiral Servan est nommé au commandement de la marine en Algérie.

Paris. — Le ministre de la marine vient de décider de supprimer tout embarquement d'officiers étrangers dans les escadres.

Paris. — Depuis fort longtemps, des officiers de marine de nationalité étrangère étaient admis à faire un stage dans l'escadre de la Méditerranée. M. Lockroy estime qu'en raison des études touchant les problèmes de guerre que les escadres sont appelées à faire, il pouvait y avoir des inconvénients à maintenir ces officiers. Ils ne seront plus admis que sur les bâtiments des stations lointaines et de quelques ports à terre.

Paris. — Le grand-duc héritier après avoir été blessé par un train.

Caen. — Un loueur de voitures de Co-bourg nommé Lefebvre a été renversé hier soir par le train de Rouen en face de la gare de Dives-sur-Mer. Il est mort quelques heures après.

Paris. — Les départs de l'affaire de la bande Caze de Berzieux se termineront aujourd'hui dans la soirée.

Paris. — Le reste en effet que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

qu'il n'est resté que trois plaudoiries à entendre, mais l'opération du jury sera vraisemblablement assez longue étant donné

2. Les airs célèbres, paroles françaises et texte italien, de HAENDL.

POUR LES AMATEURS DE BEAUX-ARTS

Magnifique gravure et eaux-fortes tirées sur les planches originales :

1. Le Cœur de Jésus, tableau de MIGNARD (musée du Louvre). Dimension totale : 90 cm X 63, d'une valeur commerciale de 16 fr.

2. Le Cœur de Marie, tableau de MIGNARD (musée du Louvre). Dimension totale : 90 cm X 63, d'une valeur commerciale de 16 fr.

3. La Legion de catholisme, tableau de Jules MEUNIER (musée du Luxembourg). Superbe estampe sur Chine, remontée sur Bristol. Dimension totale : 60 cm X 80, d'une valeur commerciale de 16 fr.

A toute personne qui nous enverra, en même temps que son abonnement ou son renouvellement pour un an, un deuxième abonnement de même durée, nous offrons gratuitement,

UNE SUPERBE ET ARTISTIQUE ÉDITION DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

(Nouvelle édition des familles chrétiennes) Enrichie de 600 illustrations, par le R. P. VASSEUR, S. J.

Magnifique volume in-18 (15 cm X 11), de 512 pages, sur papier teinté, toutes les pages ornées de dessins variés. Très jolie reliure en cuir souple, ornements et tranches dorées.

Le prix de l'abonnement pour un an (20 ou 24 francs, selon que le département où l'on habite est ou non limitrophe).

2. La somme de 1 franc, pour couvrir nos frais d'envoi de Paris à Lyon et les frais de colis postaux de nos bureaux à l'adresse du destinataire.

Les abonnés qui prendraient la prime de leur choix dans nos bureaux, ne paieraient que 0.50 centimes au lieu d'un franc.

La condition essentielle de la prime étant le paiement simultané de l'intégral d'un abonnement d'un an, ceux de nos abonnés directs qui jouissent d'un abonnement de faveur ou ne voudraient pas prendre ou renouveler leur abonnement pour une année, auront quand même droit aux objets annoncés, moyennant l'envoi :

De 3 francs pour les primes ordinaires ; De 5 francs pour les primes exceptionnelles, la grande édition artistique de l'Imitation de Jésus-Christ et de l'Angelus, de MILLET.

Ces prix sont en outre de 50 à 80 0/0 au-dessus de la valeur réelle des objets offerts.

Notes. — Toutes les primes seront servies au fur et à mesure des demandes. Mais en raison de leur nombre très limité, nous ne pouvons les garantir qu'aux premiers demandeurs.

Après l'épuisement d'un article, qui sera chaque fois constaté dans le journal, nos abonnés devront reporter leur choix sur les primes restantes.

Si nous rappelons en terminant que la France Libre donne déjà à tous ses abonnés directs de six mois au moins, la prime gratuite de son Supplément illustré, on constatera que le prix de l'abonnement annuel est largement remboursé et qu'aucun journal de Paris ou de province ne fait pour ses amis les sacrifices que la France Libre fait pour les siens.

POUR LES MÈRES DE FAMILLE Le Médecin de l'Enfance, ouvrage de vulgarisation et d'application pratique par le docteur G. VARTOT, chef de clinique à la faculté de médecine de Paris et à l'hôpital des enfants malades.

Cet ouvrage, écrit pour le grand public, dans une langue à la portée de tous, sera consulté avec fruit, non seulement par les mères, mais encore par tous ceux qui sont appelés, à un titre quelconque, à s'occuper de l'enfance.

Volume in-8 magnifiquement illustré par M. Wenz, LACROIX, BUDAUX, AD. MARIS, coquettement et solidement relié, d'une valeur commerciale de 9 francs.

POUR LES ENFANTS L'Age d'Or, par ERNEST D'HERVILLE.

Beau volume in-4 (29 X 22) sur papier fort, enrichi de gravures en couleurs, sous une jolie reliure en percaline rouge, ornements et dorures d'une valeur commerciale de 12 francs.

POUR LES AMATEURS DE MUSIQUE Le choix entre l'une des partitions suivantes :

1. La Flûte enchantée, opéra en 4 actes, de MOZART, partition pour piano seul ;

2. Les airs célèbres, paroles françaises et texte italien, de HAENDL.

3. Magnifique gravure et eaux-fortes tirées sur les planches originales :

1. Le Cœur de Jésus, tableau de MIGNARD (musée du Louvre). Dimension totale : 90 cm

FUILLON DE LA « FRANCE LIBRE » du 10 septembre 1898

UNE VEUVE Millionnaire PAR CH. D'HERICHAULT

Eh bien, puisqu'on m'y force et que les raisons sages n'y suffisent pas, je caserai les vitres, je plaiderai. Dès demain, en place d'une battue il y aura une charge d'huissier. L'on viendra sommer Mme la comtesse d'Hervelinghem de recevoir ce qui lui appartient.

amour-propre que la justice. Soit fait comme vous l'exigez ! Elle avait le ton plus froid que d'habitude. On voyait qu'elle faisait un effort pour ne pas montrer d'irritation, mais bientôt son bon sourire indulgent revint.

Cette fois, j'avais définitivement vaincu ; ma belle-mère avait repris, en me regardant, ses yeux aimants et caressants. Angèle pensait à Edward, en me lançant des regards tendres. Albertine se leva et me serrait les mains.

Perrette, va dire au colonel que je serai descendue dans une heure. Que je s'apprête à sept heures, j'y pense de ces dames. Toi, Finette, fais-moi des tresses que je puisse relever sous un toquet.

Perrette revint. M. le colonel sera rentré pour déjeuner à sept heures. Il est allé avec le père Vincent, ce matin, avant le jour.

Je descendis un peu avant sept heures dans la cour. Elle présentait le spectacle le plus agréable pour mon imagination.

SOCIÉTÉ DES Papiers Photographiques MARTIN MM. les Actionnaires sont prévenus qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE aura lieu le Lundi vingt-six courant, à dix heures du matin, à Lyon, 5, quai de la Guillotière.

HOTEL JEANNE D'ARC (suite-Bombardé) PARIS-NICHELAI, rue de la Bombardé, 4, LYON 6 francs par jour ; Repas à partir de 2 francs LE PLUS ANCIEN HOTEL CONNU DU CLERGÉ

SI VOS CHEVEUX TOMBENT LA GRANDE DÉCOUVERTE du VÉRITABLE PETROLE HAHN

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER 14, rue Comfort, 14, à Lyon

LE PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER A LYON ET SES ENVIRONS

LE GUIDE DE GRENOBLE et ses environs

LE GUIDE DE CLERMONT-FERRAND ROYAT ET SES ENVIRONS

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR 4, rue du Peyrat, Lyon

TOUS LES DIMANCHES Demandez LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE EN VENTE Dans tous les KIOSQUES, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX DANS TOUTES LES GARES

LES BONS VINS BEAUJOLAIS Débitants et Consommateurs, adressez-vous au commissionnaire François Colonge & Beaujeu (Rhône).

VICHY Famille honorable habitant Vichy, louerait chambre et donnerait soins à personne respectable.

FAMILLE honor. sans enfants, habit. campagne, séjour agréable, vote ferrés, offre chambre et nourriture à jeune personne. — Prix modéré.

Même. — Offre chambre, nourriture et soins à personne âgée et non disposant en viager d'un capital de 10.000 fr.

Même. — Offre soins et au besoin élev. enfant naturel (dile de prêt.) issu de bonne famille et ayant capital. Discretion absolue. S'adresser au journal.

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang.

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES Et de Fosse-Liquides en tous Genres

A LOUER 46, rue de la Charité, 46 VASTE LOCAL Parfaitement aménagé, Belles Salles spacieuses

ELIXIR de SAINT-PIERRE La meilleure de toutes les Liqueurs de Table

ON DEMANDE deux bons employés stégalistes et connaissant la draperie pour aller à Saint-Etienne.

AU BON SOLDEUR 12, rue Mazenod, Lyon

REPRESENTANT Pour quelques provinces de la France, je cherche encore un représentant pouvant s'occuper pour son compte de la vente des pochoirs pour peintres et des rouleaux pour marchands de tapisseries.

ORPHÈLINE anglaise cherchant place de gouvernante auprès d'enfants ou demoiselle de compagnie.

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHÂTEAUX Villas, Vignobles

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES

Grande facilité de paiement VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT

Table of stock market data for BOURSE DE PARIS du 9 Septembre, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for BOURSE DE LYON du 9 Septembre, listing various stocks and their prices.